

Pont-Rouge, 12 avril 2007

Commission sur l'avenir de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Québécois

Monsieur Jean Pronovost, président
Madame Pascale Tremblay, commissaire
Monsieur Mario Dumais, commissaire
Mesdames, messieurs présents,

Je vous remercie d'accepter de m'entendre.

Je vous remercie de me donner l'opportunité de vous faire connaître mes opinions sur un sujet qui me tient à cœur dont on minimise souvent l'importance :

LA CONSERVATION DES RACES DU PATRIMOINE AGRICOLE DU QUÉBEC

Quoique je sois convaincu de partager avec les membres de mon groupe les opinions que j'exprimerai ici, c'est à titre personnel que je témoignerai.

Le Front Commun du Patrimoine agricole du Québec, une société sans but lucratif, qui date de 2001, a été fondé pour aider à protéger et à développer les trois races nommées dans la LOI SUR LES RACES ANIMALES DU PATRIMOINE AGRICOLE DU QUÉBEC, soit le Cheval Canadien, la Vache Canadienne et la Poule Chantecler.

Lorsqu'en 1999, l'Assemblée nationale du Québec décidait d'accorder un statut de symboles nationaux à ces (3) trois races, elle signifiait au monde entier qu'elle déclarait et reconnaissait que ces trois races d'animaux avaient contribué à découvrir, défricher, bâtir, nourrir et défendre notre Québec.

En fait, l'Assemblée Nationale faisait, pour le Patrimoine Agricole, ce qu'on avait déjà fait pour le patrimoine bâti, le mobilier, la musique, la littérature, le Patrimoine religieux ou institutionnel, le Patrimoine militaire ou politique, etc.. La différence, c'est que dans tous ces domaines, il y a eu un suivi. Ça n'est pas encore arrivé pour l'agriculture, peut-être parce que la classe agricole se résigne trop facilement, peut-être parce qu'elle n'est pas assez solidaire ou parce qu'elle ne fait plus peur.

C'est fort de cette idée que le Front Commun a acquis notre ferme à Ste-Croix où nous nous efforçons avec nos petits moyens de remplir la mission que nous nous sommes nous-mêmes donnée. Nous ne comptons plus les embûches. C'est très laborieux. Nous avons forcément un statut sans but lucratif, ce que nous faisons, c'est pour la société, et le financement est d'autant plus difficile. Nous avons des centaines de mille dollars d'investis et ne pourrions aller beaucoup plus loin. Le Québec tout entier y perdra énormément.

Nous n'avons d'aide de personne. Avec une loi du Québec nous favorisant d'un statut national, avec un traité de Rio de Janeiro sur la biodiversité, avec un énoncé politique québécois qui reconnaît l'importance de notre préservation, avec une politique culturelle du Québec qui mentionne notre valeur (Rapport Arpin), que nous manque-t-il ? Quel est donc notre handicap ? Essentiellement notre côté missionnaire ? Les programmes ne peuvent pas s'appliquer à nous, disent-ils.

Les deux races les plus menacées de disparition au Canada sont deux des races mentionnées plus haut : la Vache Canadienne et la Poule Chantecler. Ce qui leur manque c'est l'attachement des agriculteurs, ce qui nous défavorise c'est le manque d'attention de nos concitoyens régionaux.

Pourtant, comme beaucoup, nous savons que le salut de notre agriculture passe par la reconnaissance de nos produits. Chacun, qu'il soit de l'Abitibi, de Charlevoix, de la Montérégie, de la Beauce ou simplement de l'Île d'Orléans veut faire reconnaître comme distinct un veau, un agneau, des fraises, des pommes, du fromage alors qu'ils ne sont pas réellement différents alors qu'ici au Québec, nous avons des races spécifiques qui nous appartiennent et qui ne demandent qu'à participer à ériger un Québec distinct.

Ces races nous accompagnent depuis des siècles, elles ont, depuis 1608, fait notre renommée agricole sans jamais défaillir et nous les laisserions disparaître, sacrifiant notre dernière chance, en agriculture, de nous distinguer réellement.

Avec les races du patrimoine québécois, nous avons : Un poulet « genre » poulet de Bresse « québécois », un beurre authentiquement d'ici, exclusif à nos tables, un fromage inimitable fait avec un lait que seul nous possédons, de la cuisine faite avec des produits que seuls nous possédons, dont la capacité de production nous est réservée. N'est pas de cela dont nous rêvons tous pour notre pays.

Nous vivons dans un monde économique où il est difficile pour le plus petit de se faire valoir, il est cependant évident pour nous que les quotas destinés à la relève agricole doivent dans une proportion minimum être utilisés à protéger et développer à la fois les Vaches Canadiennes et les Poules Chantecler. Est-ce 1%, 2%, 5% des quotas de la relève, ça reste à déterminer. L'autre solution, ce serait que le gouvernement du Québec s'investisse pour préserver cette ferme que nous avons mise sur pieds à Ste-Croix, laquelle servirait de réserve pour la relève des races, en particulier les Vaches Canadiennes et les Poules Chantecler.

Il y a une trentaine d'années les Chevaux Canadiens étaient dans une situation semblable, peu nombreux mais de grande valeur, estimés. Ce qui les a sauvés, c'est que leur production n'était pas contingentée et que chacun, rural ou citadin, a pu y aller de sa petite part, développer des marchés intérieurs et d'exportation de sorte qu'aujourd'hui les Chevaux Canadiens sont l'un des plus beaux fleurons de notre agriculture. On se les arrache, d'Est en Ouest, en Europe, aux États-Unis. On parle de prix de vente qui quelquefois peuvent dépasser les \$50 000,00.

C'est la même type de mobilisation dont nous avons besoin pour les Vaches Canadiennes et les Poules Chantecler ; la volonté politique de nos gouvernements, la volonté collective de nos organismes agricoles qu'ils soient syndicaux ou coopératifs, la volonté particulière de chacun de nous pour participer à ce sauvetage, voilà ce que nous espérons. Que chacun comprenne que l'agriculture québécoise a besoin d'un nouveau souffle qui peut lui être insufflé, en partie, par la fierté de ses racines et de ses origines.

Que penser d'une armée qui abandonne à leur sort ses alliés, que penser d'un peuple qui laisse mourir ses amis de toujours sans intervenir, que penser d'un pays qui assisterait sans bouger à la mise au rebus de ses découvreurs, défricheurs, bâtisseurs, nourrices, défenseurs ? Même

que dans les cas présents, pire encore, nous avons besoin d'eux, chevaux, et d'elles, vaches et poules, pour colorer tout le travail que nous avons fait depuis bientôt 400 ans.

Les prochaines années risquent d'être très dangereuses pour l'agriculture québécoise. La solution unique est très dangereuse, il faut cependant certainement mettre toute la population québécoise de notre bord, solidariser campagnards, villageois et citadins. Quelle est la meilleure façon de le réaliser sinon de faire appel à notre culture, notre histoire, à ce qui attise le patriotisme. Oui, les Québécois sont très attachés au Cheval Canadien, à la Vache Canadienne et à la Poule Chantecler. Nous pardonneraient-ils de ne pas faire notre devoir à leur égard ? De toute façon, les exemples ne manquent pas pour prouver qu'ils veulent toujours récompenser ceux qui s'attachent à notre patrimoine commun.

Ce qui a fait la force de l'industrie laitière canadienne au XIX^{ème} siècle, c'est le lait de la Vache Canadienne qui une fois transformé en cheddar était des plus prisé sur les marchés européens. Lorsque l'on a cessé de se préoccuper des composante du lait, notre réputation sur les marchés en a pris un coup. Cette réputation s'est bien relevée ces dernières années lorsque l'on a décidé de faire québécois. Tous cependant comprennent que faire québécois, ce n'est pas que faire « Petit Québec », il faut plus que cela. Notre table doit redevenir plus authentique. Incorporons-y la Vache Canadienne et la Poule Chantecler. N'attendons pas ! Nous rêvons de créer le fromage « Vive la Canadienne » et nous avons raison, nous rêvons de voir sur nos table la Poule « genre Bresse » Chantecler et nous ne sommes pas des rêveurs mais des visionnaires.

Madame, messieurs les commissaires, mesdames et messieurs, je crois que vous comprendrez qu'une place spéciale doit être donnée à nos trois races dans la politique agricole du Québec, que vous saisissez l'occasion de l'exprimer et qu'ainsi contribuerez, en partie au moins, au développement d'une nouvelle agriculture dont le Québec d'aujourd'hui et le Québec de demain ont bien besoin.

1%, 2%, 5% des quotas de la relève, c'est très peu, ça contribuera cependant à faire comprendre à tous, à nos agriculteurs, à notre gouvernement, jusqu'à quel point, on doit nous-même solutionner les problèmes de notre agriculture, surtout leur trouver une solution qui nous soit propre et que ne pourra pas nous priver ou nous copier.

En même temps, nous espérons, qu'avec le support de la Commission, nous convaincrions le Gouvernement et son ministère de l'agriculture qu'ils doivent tout mettre en œuvre pour sauver et développer les seules races qui nous appartiennent vraiment.

Yves Bernatchez

**CURRICULUM VITAE
DE
ME YVES BERNATCHEZ CR B.A.L.L.L.**

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom et prénom : Bernatchez, Yves

Profession : Avocat

Adresse civique : 100, Chemin du Roy
Deschambault, Qc
G0A 1S0
Tél : (418) 286-6620

Adresse d'affaires : 238, Chemin du Roy
C.P. 236
Deschambault, Qc.
G0A 1S0
Tél : (418)286-2287

État civil : Marié à Andrée Gagnon
Père de cinq (5) enfants

Langues parlées et écrites : Français et anglais

Diplômes : Baccalauréat en Arts
Laurentienne, Sudbury, Ontario
Licence en droit, Laval, Québec
B.A. L. L.L.

J'exerce présentement ma profession en société avec mon fils Me Henri Bernatchez, sous la raison sociale :

LES AVOCATS BERNATCHEZ associés.

EXPERIENCES

DANS LE DOMAINE JURIDIQUE

Avocat (1973) médiateur familial et civil (1998) à aujourd'hui

Membre du Comité des relations internationales du Barreau de Québec (1992 à 1997)

Auteur du guide juridique des propriétaires et utilisateurs de chevaux des Productions animales du Québec (1996)

Président du sous-comité des relations internationales du Barreau du Québec sur l'administration des cabinets d'avocats (1992)

Conférencier au Colloque sur les Libertés, Cracovie, Pologne (1991) (La Charte Canadienne des droits)

Récipiendaire de la médaille du Barreau de Cracovie, Pologne (1991)

Récipiendaire de la médaille du Conseil du Barreau de Québec (1990)

Bâtonnier (1989-1990) et Premier conseiller du Barreau de Québec (1988-1989)

Président de la conférence du stage de Versailles, France (1989)

Conseiller de la Reine (décembre 1989)

Récipiendaire des médailles du Barreau de Versailles et de Paris, France (1989)

Membre du Comité des études juridiques du Barreau du Québec (1988-1989)

Membre du Comité des finances du Barreau du Québec (1988-1989)

Membre président du Comité de référence du Barreau de Québec (1987-1989)

Membre du Comité des requêtes du Barreau du Québec (1987-1989)

Membre du Conseil général du Barreau du Québec (1986 à 1991)

Membre du Comité de discipline du Barreau du Québec (1987-1988)

Membre élu du conseil du Barreau de Québec; conseiller, secrétaire (1984-1991)

Agent du Procureur général du Canada (1985-1986)

Professeur de droit (techniques policières) au Collège François-Xavier Garneau, Québec (1979-1980)

Chroniqueur juridique dans la revue du Club automobile de Québec (1975)

Enseignant en techniques juridiques à l'Institut de Secrétariat de Québec (1972-1974)

Professionnel à la législation du ministère de Revenu Québec (1972-1973)

DANS LE DOMAINE CULTUREL ET DES COMMUNICATIONS

Directeur de radiodiffusion de C.K.N.U. FM de Portneuf (1996 à 1998)

Propriétaire de la galerie d'art La Calèche de Deschambault (1993 à 2000)

Responsable des programmes de développement de la Fondation Canadienne contre la faim sur le continent africain (Canadian Hunger Foundation) 1990

Premier Canadien à présider une ouverture des tribunaux en Europe, celle de Versailles devant les représentations française, belge, suisse, italienne, allemande, polonaise, etc... (septembre 1989)

Initiateur et signataire québécois de la convention de jumelage des Barreaux québécois et versaillais et d'échanges de stagiaires.

Président fondateur de la première coopérative de presse du Québec, la Coopérative du Courrier de Portneuf, (1982-1983); membre du Conseil d'administration (1982-1986, 1996 à 2003)

Membre du Conseil régional de Radio-Québec (1984-1986)

Président de la Fondation de la culture de Portneuf (2000-à aujourd'hui)

Membre des troupes de théâtre du collège Sacré-Cœur de Victoriaville (1962-1964), de l'université Laurentienne de Sudbury (1964-1967), de l'Université Laval de Québec (1968-1970)

Tournée théâtrale dans les principales universités du Canada avec la Troupe Universitaire Canadienne du Centenaire sous la direction de monsieur Jean-Pierre Lefebvre (1967)

Animateur radiophonique à CFBR Sudbury (1965-1967)

Récipiendaire du trophée du meilleur comédien amateur Ontario-Québec au Festival Quonta (1966)

Rédacteur en chef et directeur du journal « LAMDA » de l'université Laurentienne de Sudbury (1965-1966)

Directeur du journal étudiant du collège Sacré-Cœur de Victoriaville « L'éveil » (1963)

Membre du bureau de direction section « Estrie », de la Presse étudiante Nationale (P.E.N.) (1963)

DANS LE DOMAINE AGRICOLE

- Président du Front Commun pour la conservation des Races du Patrimoine agricole du Québec de 1999 à aujourd'hui
- 2001 Témoignage devant le Comité sénatorial canadien de l'agriculture en vue de l'adoption de la loi faisant de la race du Cheval Canadien la RACE NATIONALE DU CANADA
- Membre du conseil d'administration de la Société des éleveurs de Bovins canadiens (1996 à 2001) et président de 1999 à 2002
- Membre de l'Union des producteurs agricoles (U.P.A.) (1980-1996)
- Président de l'Association de promotion et d'élevage de la poule Chantecler (1992 à aujourd'hui)
- Membre fondateur, directeur du Syndicat des éleveurs de Chevaux Canadiens-français (1992)
- Administrateur associé des programmes de culture et d'élevage au Kenya, pour la Fondation Canadienne contre la Faim (1990-1992)
- Inspecteur des calèches de la ville de Québec (1987-1992)
- Membre du Comité de surveillance des étalons du Ministère de l'Agriculture du Québec (1975-1987)
- Membre du bureau de direction du Conseil des productions animales du ministère de l'Agriculture du Québec (1979-1985), du comité Exécutif (1981-1985)
- Membre du Comité du cheval du Conseil des productions animales (C.P.A.Q.) (1975 à 1985); président (1978-1985)
- Président du Symposium sur le cheval du ministère de l'agriculture du Québec (1984)
- Co-auteur du « Guide du cheval », publié par le ministère de l'agriculture du Québec (1983)
- Auteur du Guide juridique des propriétaires et utilisateurs de chevaux des Productions animales du Québec (1996)
- Membre fondateur du Syndicat de base des producteurs de chevaux du Québec, affilié à l'U.P.A.; membre du conseil d'administration (1983)
- Membre du bureau consultatif d'Expo-Québec (1975-1983)
- Administrateur de la Société des éleveurs de Chevaux Canadiens (1970-1983, 1993-1996)
- Tournée de conférences sur l'aménagement du territoire agricole (1979)
- Vice-président de la Fédération chevaline du Québec (1978)
- Président de la Société des éleveurs de chevaux canadiens (1976-1978)
- Représentant au Bureau généalogique du bétail à Ottawa (1976-1977)

DANS LE DOMAINE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET ÉDUCATIF

Membre du comité d'urbanisme de la municipalité de Deschambault depuis 1998 à aujourd'hui

Secrétaire du Comité de développement touristique de Deschambault (1995 à 2005)

Membre du conseil d'administration de la Fondation canadienne contre la Faim (1984-1996); vice-président (1989-1992), président en (1991)

Professeur à l'école de formation professionnelle du Barreau du Québec (1990-1991)

Membre du conseil d'administration de la faculté de droit de l'Université Laval (1989-1990)

Membre de l'Office du tourisme de Portneuf, et de la Société d'expansion économique de Portneuf.

Président de la Corporation du Moulin de la Chevrotière, centre officiel national canadien et québécois d'éducation des métiers traditionnels (1981-1989)

Mission d'étude sur les problèmes de la faim dans le tiers monde en Afrique de l'Ouest (1986)

Membre du Conseil d'administration de l'École d'agriculture de Ste-Croix de Lotbinière (1976-1984)

Membre fondateur de la Fondation d'aide aux personnes handicapées du Comté de Portneuf (1981)

Membre fondateur de la Fondation de l'école d'agriculture de Ste-Croix-de-Lotbinière (1979)

Assistant professeur de langue française à l'Université Laurentienne de Sudbury (1965-1967)

Membre fondateur de l'Association des étudiants de langue française du nord De l'Ontario (ADELFNO) (1966)

Professeur de conversation française au niveau primaire à l'emploi de la Commission scolaire de Sudbury (1965-1966)